



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Admise à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UFRIFAC en 1998

DECISION N° 011 /2025/FECAFOOT/PDT/LDE

Pортant convocation de l'Assemblée Générale Elective de la Ligue
Départementale de Football de la Mefou et Afamba

Le Président de la Ligue Départementale de Football de la Mefou et Afamba

- Vu la constitution ;
- Vu la loi N° 2018/014 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives au Cameroun ;
- Vu les Statuts de la FIFA ;
- Vu les Statuts de la CAF ;
- Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;
- Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective de la FECAFOOT tenue le 11 décembre 2021 ;
- Vu le chronogramme du processus électoral ;
- Vu le Communiqué du Président de la Commission Electorale de la FECAFOOT portant publication des listes provisoires des clubs des championnats départementaux 2024-2025 appelés à prendre part au Processus électoral ;

DECIDE

Article 1^e : L'Assemblée Générale Elective de la Ligue Départementale de Football de la Mefou et Afamba est convoquée le Samedi 13 Septembre 2025 à l'effet de procéder à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des Délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale de la Ligue Régionale de Football du Centre.

Article 2 : Le scrutin se déroulera dès 08 heures à Yaoundé, Région du Centre.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Fait à Mfou, le 13 Août 2025

LE PRESIDENT DE LA LIGUE
DEPARTEMENTALE



M. BATA BELLOUATE

